

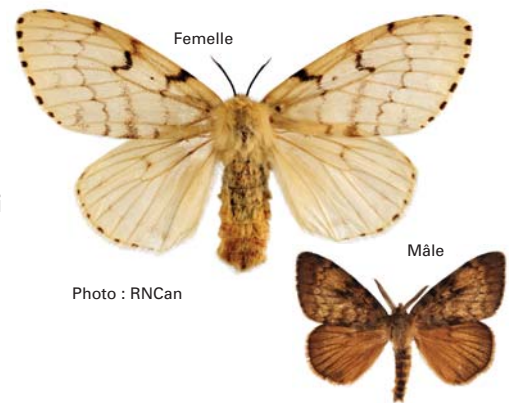
Spongieuse asiatique

Problèmes causés par ce ravageur

La spongieuse asiatique est un insecte envahissant. Il fait peser une grave menace sur les forêts, la biodiversité et l'économie du Canada. Ces spongieuses peuvent se nourrir d'une grande variété d'espèces d'arbres et d'autres végétaux qui sont importants sur le plan économique.

Les navires et leur cargaison — y compris les conteneurs et les véhicules d'occasion

— provenant de la Chine, du Japon, de la Corée et de l'extrême est de la Russie peuvent transporter des masses d'oeufs de ces ravageurs au Canada. Dans des conditions propices, les oeufs éclosent, donnant ainsi naissance à des chenilles qui peuvent, portées par le vent, franchir des distances importantes à la recherche de nourriture.

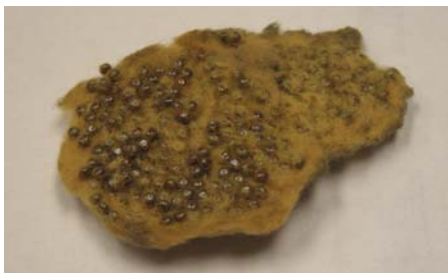


Ce que vous pouvez faire

▶ Apprenez à reconnaître la spongieuse et ses masses d'oeufs.

Les femelles sont de grande taille. Leur couleur varie du blanc au gris pâle. Les ailes portent des marques noires.

Les masses d'oeufs de la spongieuse asiatique mesurent de 2 à 4 centimètres de longueur. Leur couleur varie du doré au brun foncé. De fins poils couvrent les oeufs qu'on retrouve souvent dans des endroits abrités (p. ex. à l'abri de la pluie et des rayons directs du soleil).



▶ Inspectez et déclarez.

Tous les navires de mer qui arrivent au Canada peuvent faire l'objet d'une inspection à n'importe quel moment de l'année pour s'assurer qu'ils sont exempts de la spongieuse asiatique et de la spongieuse rose. Si, lors de l'inspection du navire, on découvre l'un ou l'autre de ces types de spongieuse à n'importe quelle étape de son cycle de vie, le navire en question se voit dans l'obligation de quitter les eaux canadiennes.



▶ Ne peignez pas sur les masses d'oeufs viables.

Peindre sur les masses d'oeufs ne les tuera pas.

Si vous trouvez des masses d'oeufs qui ressemblent aux images du dépliant, veuillez communiquer avec le bureau de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) le plus près de chez vous.



Freinez la propagation des espèces envahissantes

Les espèces envahissantes sont des végétaux, des animaux, des organismes aquatiques ou des microorganismes qui se propagent lorsqu'ils sont introduits à l'extérieur de leur aire de distribution naturelle. Ces espèces peuvent causer des dommages graves et souvent irréversibles aux écosystèmes, à l'économie et à la société du Canada.

L'ACIA est l'organisme de réglementation à vocation scientifique du gouvernement du Canada chargé de la réglementation en matière de salubrité des aliments, de santé des animaux et de protection des végétaux. Elle joue un rôle important dans la protection des ressources végétales du Canada contre les ravageurs et les maladies.

Pour de plus amples renseignements, visitez le site Web de l'ACIA à l'adresse suivante : www.inspection.gc.ca ou composez le 1-800-442-2342.



Agence canadienne
d'inspection des aliments

Canadian Food
Inspection Agency

Canada